

Nov. 78.

Immigration

Graffiti ?

N° 2

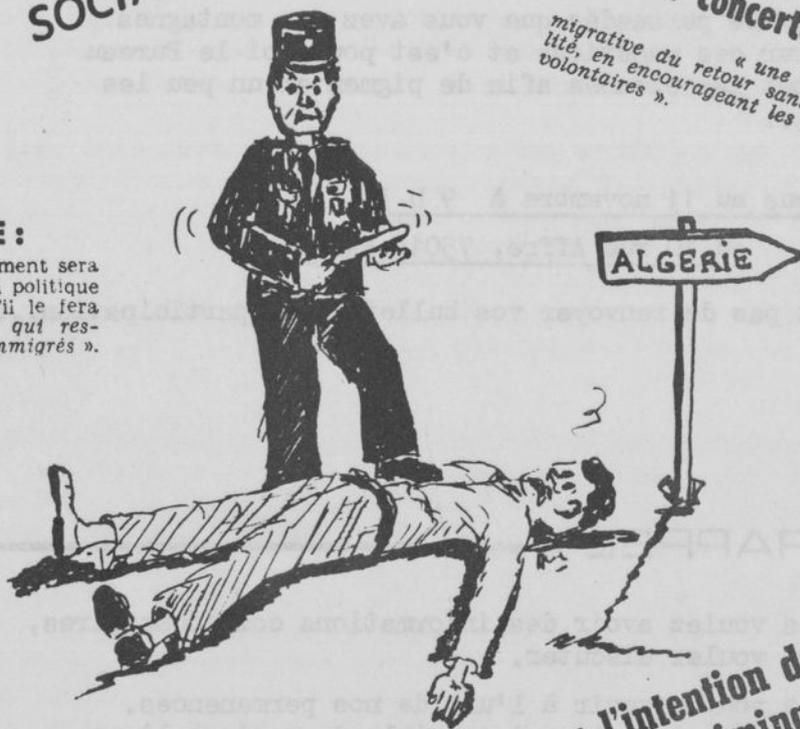
SOCIAL

M. STOLÉRU EN ALGÉRIE
Vers une réduction concertée de l'immigration

« une politique migrative du retour sans brutalité, en encourageant les départs volontaires ».

M. BARRE :

le gouvernement sera amené à reconsidérer sa politique d'immigration, mais qu'il le fera « dans des conditions qui respectent la dignité des immigrés ».



Nous n'avons pas l'intention de pratiquer la moindre discrimination
affirme M. Lionel Stoléru

BULLETIN D'ACCUEIL & PROMOTION

1 rue Affre. 75018 Paris.

EDITORIAL

Avec un peu moins de renseignements pratiques que dans le numéro 1, ce deuxième numéro du bulletin d'Accueil & Promotion vous apporte quelques informations importantes sur la situation de la formation des immigrés, et fait appel à votre (intelligente) réflexion, en vous proposant des articles de fond pour la journée du 11 novembre.

- Quels sont les objectifs prioritaires cette année pour Accueil & Promotion ?
- Comment nous insérons-nous dans une action de quartier ?
- Quelle place pour les travailleurs immigrés dans l'Association ?
- Comment l'association doit-elle fonctionner, quelle vie associative veut-on mettre en place ?

Nous sommes persuadés que vous avez des montagnes d'idées sur ces questions et c'est pourquoi le Bureau vous soumet les siennes afin de pigmenter un peu les débats....

Rendez-vous au 11 novembre à 9 h 30

au 10 rue Affre, 75018 PARIS

N'oubliez pas de renvoyer vos bulletins de participation...

RAPPEL

Si vous voulez avoir des informations complémentaires, si vous voulez discuter,

vous pouvez venir à l'une de nos permanences.

Il nous est également possible de venir à l'une de vos réunions.

LES PERMANENCES : Tous les jours de 14 à 18 heures

* Lundi	... Bruno	ACCUEIL & PROMOTION
* Mardi	... Emmanuel	1 rue Affre
* Mercredi	... Martine	75018 PARIS
* Jeudi	... Michel	
* Vendredi	... André	Tel : 255 44 64

Note d'humeur

et de conjoncture !

Le Professeur Cosinus, voyageant en ballon, voyait inexorablement l'altitude de son aérostat diminuer. La peur de percuter le sol le conduisait, après avoir largué tout son lest en vain, à jeter son chien par dessus bord, mais il ne le fit qu'après s'être excusé : "je t'abandonne, mais c'est pour te conserver un maître". Ainsi, Monsieur Barre conduit-il l'économie française. Il "dégraisse" et indique aux chômeurs ainsi créés : "je vous licencie, mais c'est pour vous conserver des entreprises".

Or, dans cette conjoncture, intervient la probable adhésion de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce au Marché Commun. La discussion tourne autour de la viticulture et de la production fruitière et légumière. Pourtant, si nous ne voulons pas être pris au dépourvu, peut-être serait-il bon de se préoccuper, dès aujourd'hui, des conséquences que cela pourrait avoir sur la situation des immigrés.

Certes, cela devrait permettre aux Espagnols et aux Portugais séjournants en France de faire respecter un peu plus les quelques droits auxquels ils peuvent prétendre, et l'on ne peut que s'en féliciter.

Mais, et c'est là que le bât blesse, la libre circulation à l'intérieur de la communauté européenne risque d'amener une recrudescence de la main-d'oeuvre ibérique. Et c'est la population immigrée n'appartenant pas au Marché Commun qui pourrait en subir les conséquences...

Et ces conséquences risquent bien d'être le refoulement ou l'expulsion. La mécanique existe et se rode quotidiennement. Tous les prétextes sont bons.

D'après l'arrêt du Conseil d'Etat du 21 janvier 1977, "des infractions pénales commises par un étranger ne sauraient à elles seules justifier légalement une expulsion". Or la réalité quotidienne nous montre que tous les condamnés sont expulsés et souvent même sont-ils expulsés avant que la condamnation (ou le non-lieu) ne soit prononcé. Le cas de jeunes "bannis", alors qu'ils ne connaissent pas la langue de leur pays d'origine et que leur famille est en France, est tout à fait courant. De même que le refus de duplicatas lors de la perte de papiers, ou le non-renouvellement des cartes de séjour ou de travail que l'on remplace par des récépissés provisoires et qui sont l'exception à la règle qui veut qu'en France le provisoire dure longtemps.

Dans une telle situation, la promesse de reconstruction du Veld'hiv me laisse méditatif...

.../...

Il existe bien sur un Secrétariat d'Etat chargé des travailleurs immigrés, mais le titulaire du poste a d'autres soucis : apporter son appui aux dirigeants tunisiens lorsque doit débiter le procès des responsables syndicaux emprisonnés, et surtout organiser les petits soupers élyséens. Il y invite les "nouveaux courtisans", grands défenseurs des droits de "l'homme illustre". Pour quelqu'un de célèbre, les grands principes ont cours, pas pour les autres. Quand la procédure d'expulsion s'applique à Daniel Cohn Bendit, elle est scandaleuse, mais lorsqu'elle concerne quotidiennement des anonymes, elle ne coupe pas l'appétit. "Passe-moi ta publicité, je te passerai mes droits de l'homme".

Quant aux journalistes, il leur faut de l'événementiel. Le vieux précepte : "un chien mord un homme" n'a aucun intérêt, mais un homme qui mord un chien, ça c'est de l'information !

Aussi, faudrait-il attendre qu'un immigré expulse un agent de la force publique du territoire français pour que les journaux daignent y consacrer quelques lignes.

C'est donc par le "bouches à oreilles", par l'action militante, qu'il nous faudra essayer de convaincre l'opinion publique.

Cela sera difficile. Raison de plus pour commencer aujourd'hui.

Michel AVICE.



Cette B.D est tirée de l'album "Djéha, rêve ou crève", par Saladin, disponible à Droit & Liberté, 120 rue St Denis à Paris (5 frs + 2 frs de frais de port).

Pour une véritable démocratie dans l'Association ?

Samedi 11 novembre, comme nous vous l'avons annoncé dans notre dernière circulaire, nous tenterons de réfléchir ensemble sur l'action de quartier et la vie associative.

Le texte suivant est connu des "vieux" moniteurs de l'association. Il avait été rédigé par christian pour préparer l'A.G. de 1977.

Nous le repropsons à votre réflexion en modifiant simplement les passages qui ne sont plus d'actualité....



I - DICHOTOMIE DE L'ASSOCIATION

Pour quelqu'un qui pratique l'association depuis plusieurs années, il est une évidence qui s'impose clairement : la dichotomie (c'est à dire la division) en deux niveaux très séparés :

- . le Bureau et les permanents, chargés de récolter les subventions auprès des Pouvoirs Publics, voire de réfléchir au sens politique et à la forme d'une animation et d'une alphabétisation idéales,
- . les secteurs, détenteurs de la pratique de l'alphabétisation (de l'animation) et dont la principale relation avec le siège est dictée par le souci de recevoir leurs parts de la manne "céleste" des subventions publiques....

On peut remarquer qu'il existe les structures nécessaires à une rencontre de ces deux niveaux et à une synthèse recréant la vie associative : l'A.G. et le C.A.

Encore faudrait-il que ces structures ne soient pas mal utilisées et vidées de leur contenu.

En A.G., on peut constater que le monopole de fait de l'information de certains et le manque de préparation des débats ont pour conséquence le désintérêt ou l'absentéisme.

Pour le C.A., le problème reste quasiment le même et chaque représentant d'un secteur ne représente que lui-même sur la plupart des points de l'ordre du jour qui n'ont pu être évoqués en réunion de secteur.

.../...

II - DANGERS PRINCIPAUX DE CET ETAT DE FAIT

Ils sont de deux ordres ;

- . au niveau des secteurs, c'est de ne pas assumer collectivement la dimension politique de l'alphabétisation, même si elle est assumée individuellement (engagement personnel dans un parti, un syndicat, une association,...).
- . au niveau du bureau, c'est une certaine sclérose, un empirisme constant devant les problèmes à court terme, sans ligne politique directrice, ou le développement d'un chauvinisme d'association assez déconnecté des préoccupations quotidiennes des travailleurs immigrés (bien qu'ayant pour enjeu l'argent du F.A.S., donc l'argent des t.i).

On peut redouter également que, face à une structure dirigeante réduite (bureau) ou affaiblie (C.A.), les permanents, dans leur action quotidienne, ne soient amenés à faire prendre à l'association des orientations d'ordre politique qui ne soient pas l'émanation de ses militants.

III - PROPOSITIONS POUR UNE AMELIORATION DE LA SITUATION

Le but, à long terme, est un renforcement de l'équipe "dirigeante" et une meilleure circulation de l'information permettant la tenue de débats dans les secteurs et de leur expression en C.A. et en A.G.

Pour oeuvrer dans cette direction un peu idéale, il est nécessaire d'adopter quelques révisions modestes mais rigoureuses :

* il faut tendre progressivement à faire du C.A. le lieu véritable des débats de l'association. Pour cela, il est indispensable que le support de ces débats (textes, ou, dans un premier temps et pour faciliter l'approche de cette démarche, questionnaires) soient communiqués aux secteurs trois semaines avant la tenue du C.A. Cela semble le délai minimum pour que prenne corps une discussion au niveau des secteurs qui conditionnera l'intérêt et la représentativité du débat en C.A.

En ce qui concerne les A.G. ce délai sera d'au moins un mois et demi.

Chaque membre du C.A. recevra un dossier pour chacun des grands problèmes qui se posent à l'association :

- * alphabétisation, animation, préformation
- * luttes institutionnelles
- * luttes des travailleurs immigrés
- * subventions et finances
- * Charonne et Rungis

Ces dossiers seront tenus à jour par les permanents, sous le contrôle du bureau.

Après chaque C.A. il sera envoyé un compte-rendu à chaque militant.

* il est nécessaire d'intégrer le plus étroitement possible les travaux du C.A. et ceux du bureau. D'autre part, il est nécessaire que soient examinées régulièrement les activités des permanents concernant la politique de l'association dans les divers domaines où ils interviennent.

.../...

RAPPORT D'OPPORTUNITÉ

En conséquence il est nécessaire de se donner un cadre rigide d'organisation des réunions de C.A. et de bureau (et ceci d'autant plus que les événements au jour le jour tendent à désorganiser le suivi de ces réunions).

Un tel cadre pourrait être le suivant, fondé sur les principes définis ci-après :

- * un C.A. mensuel dont l'ordre du jour est connu plus de trois semaines à l'avance et discuté dans les secteurs.
- * entre deux C.A. se tiendraient donc 2 ou 3 bureaux au cours desquels seraient préparés les débats de C.A. et examinés régulièrement les activités des permanents.

Il est certain que ce cadre est volontariste et trop rigide pour être respecté intégralement. Néanmoins, c'est dans la référence à un cadre de ce type que l'association pourra s'extraire de l'emprise des problèmes au jour le jour et se déterminer autrement que par empirisme.

L'adoption d'une telle ligne de conduite suppose une plus grande rigueur au niveau des permanents et du bureau, une organisation plus stricte des réunions de C.A. et une volonté de la base d'aborder en réunion de secteurs les débats politiques de l'association. Mais, c'est la condition nécessaire à ce que se recrée une véritable vie associative pour Accueil et Promotion.

Christian GIRIER



La Bande Dessinée de Saladin, "Les migrations de Djeha" paraît chaque mois dans DROIT & LIBERTÉ le mensuel du M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix).

RAPPORT D'OPPORTUNITE

Texte présenté aux Pouvoirs Publics pour justifier la demande de subventions pour l'année 1979 (Programme prévisionnel)...

I - Exposé des motifs des actions prévues

II- Renseignements sur les actions envisagées et les populations de migrants concernées

Les besoins de formation des Travailleurs Immigrés et de leurs familles ne sont plus à prouver. Il suffit pour s'en faire une idée de lire les conclusions des nombreux rapports des commissions organisées ces dernières années par le Ministère du Travail (Commission DIJOU, BLONDOT, MERIEN, BLACHET). Notre association, pour sa part, a participé activement, directement ou indirectement, à ces commissions et souscrit à toutes leurs conclusions.

Dans cet immense domaine à couvrir, notre association essaye, à sa place, et dans les limites de ses moyens, de remplir le plus efficacement possible les buts qu'elle s'est fixés à partir de la réalité qu'elle découvre dans son action. Quelle est cette réalité ? Quels sont ces buts ?

Notre association est implantée dans une quinzaine de quartiers de Paris et de la Région Parisienne. Elle rencontre dans ces quartiers une population immigrée qui s'enferme de plus en plus sur elle-même pour de nombreuses raisons sociales, économiques ou politiques, qu'il serait trop long de détailler ici. Cette population, en se refermant sur elle-même, se marginalise un peu plus et parfois d'une manière dangereuse de l'ensemble de la population française.

Au sein de cette population immigrée, nous avons constaté que les difficultés de contacts et de rencontres s'accroissent quand il s'agit d'hommes ou de femmes analphabètes qui ne lisent et n'écrivent aucune langue. Cette catégorie de population se sent complètement exclue de notre société. Elle pense dans sa quasi-totalité que leur analphabétisme est un handicap insurmontable. Ce sentiment est d'autant plus fort que souvent, lors de leur arrivée en France, ils ont vécu l'échec d'une première tentative. Sans mesurer l'étendue des difficultés inhérentes à l'apprentissage d'une langue étrangère, ils se sont précipités dans des cours afin de pouvoir survivre dans un milieu qui leur était complètement étranger et ont abandonné au bout de quelques semaines. C'est aussi le cas des enfants des Travailleurs Immigrés (deuxième génération) qui sortent des écoles françaises presque analphabètes ou qui le deviendront après quelques années.

C'est à cette réalité qu'essaye de répondre notre association en poursuivant deux buts complémentaires : essayer d'enrayer la marginalisation de la population immigrée et essayer de mettre ou de remettre dans un processus de formation la population analphabète.

.../...

Accueil & Promotion et l'animation...

Le point de notre réflexion après

La mise en place dans les quartiers d'équipes de militants bénévoles, nous paraît à ACCUEIL & PROMOTION l'outil le mieux adapté actuellement à la réalisation de ces deux objectifs.

A ces militants bénévoles, nous demandons trois exigences :

- bien connaître la réalité que vivent les travailleurs immigrés dans leurs conditions de logement, de travail, etc, et dans ce sens nous favorisons le recrutement de gens qui travaillent ou de mères de famille au détriment des étudiants ou de personnes trop éloignées des conditions de vie des travailleurs immigrés et de leurs familles.
- habiter le quartier et bien le connaître.
- être bien formé pédagogiquement pour assurer avec succès l'accueil des stagiaires dans les cours.

La ligne de conduite de ces équipes est la suivante : réaliser des cours d'apprentissage linguistique ou de calcul en les insérant dans une animation globale. Ainsi, par comparaison, nous pouvons dire que les cours sont le centre d'un mouvement centrifuge dont l'ambition est de s'étendre au maximum pour toucher le plus de gens possible, avant, pendant et après le cours. En effet, la mise en route des gens dans un processus de formation ne commence pas par un simple affichage annonçant l'existence d'un cours, par l'inscription à ce cours ; elle ne se réduit pas aux heures d'enseignement, elle ne se termine pas avec la dernière seconde d'un cycle. Nos équipes de quartier, par leur insertion dans le tissu humain du quartier que partage la population immigrée et par la qualité de leur formation, sont, à notre avis, les mieux placées pour réaliser d'une manière non artificielle cette animation globale dans laquelle s'inscrivent les cours. Sans cette animation globale, les cours n'existeraient pas.

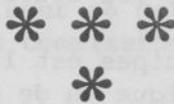
Voici plusieurs années que nos équipes fonctionnent sur ce mode d'action avec succès mais aussi avec de très grandes difficultés qui ne cessent de croître du fait de l'évolution de la réalité que nous avons décrite précédemment.

La pratique et surtout la continuité de cette pratique nous a fait découvrir depuis deux années au moins la nécessité de consolider ces équipes en mettant à leur service un permanent à mi-temps dont le rôle serait le suivant :

- prendre en charge le suivi pédagogique,
- organiser le secteur en relançant chaque année les activités et en mettant en place un processus d'évaluation,
- organiser l'environnement des cours,
- tenir des permanences pour aider les stagiaires dans leurs démarches administratives (chômage, logement, carte de séjour, regroupement familial, ...)

Nous pensons que la survie des cours de quartier est liée à ce renforcement. Et cette survie nous paraît dans l'état actuel des choses d'une importance nationale. Cette pratique de formation ne concurrence en aucun domaine la formation dispensée par des professionnels, tout au contraire. Toutefois, les professionnels, de leur propre aveu, touchent de moins en moins la population analphabète ; ils avouent ne pas avoir les moyens matériels de répondre aux besoins exprimés qui ne constituent qu'une faible partie du champ que devrait couvrir l'alphabétisation, il n'est donc pas question de prendre en compte l'autre partie qui, comme nous l'avons dit, s'enferme dans un silence grave et lourd de conséquence pour l'avenir, et qui s'y enfermera encore plus si les cours de quartier disparaissaient.

Pour cette raison, nous présentons pour la troisième fois notre demande et nous espérons, pour le bien de tous, être entendus par l'administration.



"Djeha" par Aladin. Editions "Droit & Liberté"

Accueil & Promotion et l'animation...

Le point de notre réflexion après
l'Assemblée Générale et avant la
journée du 11 novembre ...

REVUE
par Jacques GAUTRAT

Il y a huit mois, lors de notre Assemblée Générale, le problème de l'animation avait été évoqué comme la continuation et la complémentarité de nos tâches d'alphabétisation.

Il s'agissait d'abord de réfléchir sur le constat, que nous avions effectué depuis longtemps, que l'alphabétisation est impensable en dehors des préoccupations quotidiennes des migrants.

Il s'agissait ensuite de proposer des formes de rencontre dans les quartiers entre les migrants et les alphabétiseurs qui devenaient alors des animateurs, c'est à dire un personnel avec double fonction : celle d'alphabétiser et celle de se faire rencontrer des populations ayant des préoccupations identiques, non seulement sur le plan de l'alpha, mais aussi sur tout ce qui concerne la vie quotidienne.

L'animateur sortait ainsi des cartons de l'alphabétisation...

Mais, de la même façon que l'alpha s'était mise à évoluer depuis le début de notre activité, la conception de l'animation commence, elle-aussi, à prendre des dimensions multiples, en bref à se métamorphoser où à changer de peau, à muer en quelque sorte.

De quoi s'agit-il lorsque l'on évoque l'animation ?

L'animateur serait le "rencontreur". Il passerait du stade de "rencontreur professionnel" dans les bistrotts, les salles d'animation, la rue, à une activité de "se faire rencontrer", consistant à créer l'événement, la situation où il mettrait en présence non plus lui et les migrants, non plus les migrants entre eux, mais les migrants et d'autres...

Le Festival était une de ces formes d'activités. Il consiste à se faire rencontrer au travers d'une fête spécifiquement migrante des français de souche. Autrement dit, le premier style de rencontre serait de renverser les normes des rencontres.

Le migrant rencontre le français au cours de fête et d'événements qui sont l'émanation de la culture française : le 14 juillet, le Sex-Shop, la Manif, le transport en commun.

Le Festival consistait à renverser les choses et à faire se rencontrer des migrants et des autochtones au travers d'un événement provoqué par les migrants eux-mêmes, valorisant du même coup leur culture et montrant leur capacité d'initiative.

Lors de notre A.G., nous constatons à la fois l'intérêt de ce principe, mais aussi la portée limitée de ces rencontres par le faible nombre de personnes, autant du côté migrant que du côté français, qu'elles pouvaient déplacer.

Pouvons-nous continuer notre réflexion sur ce thème, faire le point et creuser cette idée d'activité de "faire se rencontrer" et échapper à la critique que nous formulons nous-même sur des rencontres qui ne touchent que des militants des différentes nationalités ou ethnies ?

.../...

Peut-on dépasser la rencontre "couscous" sans passer directement à la rencontre militante, où un message est lancé par des militants à d'autres militants qui s'accordent ou se querellent par idéologies et

Il me semble que c'était l'état de notre réflexion à la fin de notre dernière A.G.

Depuis, quelles sont, à part les expériences collectives et personnelles des animateurs, les informations que l'on peut apporter à ce débat ?

Il y en a deux, de nature très différente.

L'une est un travail effectué par Bruno sur le quartier de la Goutte d'Or et qui propose, comme solution à la ghéttoisation du quartier, des rencontres entre populations différentes.

La manière de poser le problème, à partir d'une situation concrète, et bien que cette situation (comme toutes d'ailleurs) est bien spécifique, nous invite à trouver, à inventer des propositions de rencontres non plus au niveau militant, mais au niveau des populations.

En avons-nous la force, les moyens ? Que l'on ne s'effraye pas. Le mot population ne signifie pas forcément la masse, nous le savons depuis longtemps.

L'autre information nous vient de la situation spécifique dans laquelle nous vivons et qui se manifeste par un chômage endémique qui va s'accroître, au moins pendant les cinq prochaines années.

Les réponses à ce problème ne sont pas fournies par les organisations traditionnelles qui se sont préparées à répondre au problème du travail (l'exploitation, la rémunération, les libertés syndicales, les conditions de travail, la sécurité, etc..).

Le mouvement ouvrier a su répondre au travail par des formes de contestation et de pression multiples.

Devant le non-travail, il n'a pas de réponse puisque l'exploitation et ses séquelles cessent. Il n'a pas de stratégie puisque les populations ouvrières ne sont plus concentrées sur le lieu du préjudice.

Le chômage est un phénomène qui est sensible au niveau du lieu d'habitation et qui n'est l'est plus dans l'entreprise. Or, c'est autour du lieu d'habitation qu'est notre ancrage militant et qu'il est plus rodé, semble-t-il que les U.L. syndicales, dans les grandes villes du moins.

Les rencontres ne seront-elles pas facilitées par l'accroissement du chômage ? Notre fonction de "se faire rencontrer" ne vaudrait-elle pas prendre une autre dimension politique si nous arrivons à la centrer autour d'un événement collectif qui touche de plus en plus de monde ?

N'y a-t-il pas, entre notre projet de donner à l'animation un caractère plus large et le chômage endémique, une relation qui accroît nos possibilités mais aussi qui replace notre activité beaucoup plus au centre des problèmes actuels et qui fait que notre action aura encore moins la possibilité d'être traitée de marginale ?



La Sonacotra menace

La grève des résidents de la Sonacotra, qui dure depuis plus de trois ans, pourrait bien aboutir à une « aggravation » de la situation des résidents et des travailleurs immigrés, estime la Société Sonacotra qui publie un dossier sur la grève des loyers qui l'oppose à un nombre important de ses « locataires ». Sur 65000 travailleurs logés dans des foyers Sonacotra, 20000 environ observent la grève des loyers. Rappelant que « son objectif n'a jamais été le profit, mais la suppression des bidonvilles ? Des taudis et le relogement de leurs occupants », elle souligne qu'elle ne distribue aucun dividende, que ses administrateurs ne reçoivent aucune rémunération, et « qu'elle pratique des prix inférieurs d'un tiers aux prix de revient ».

De plus la Sonacotra, affirme que la « poursuite de la grève met la société et les 2000 salariés des foyers dans une situation si préoccupante, qu'il devient difficile de maintenir les services fournis dans les foyers, et à plus forte raison de réaliser d'autres logements pour ceux qui vivent encore dans des conditions d'insalubrité ».

Une fois de plus et c'est devenu rituel, la Sonacotra part à la dérive, et bien sûr, c'est la faute aux résidents grévistes. L'écueil que constitue le comité de coordination et la mobilisation qu'il engendre, risque pense-t-elle tout bas de lui être fatal.

En juillet dernier, Stoléro adressait une lettre aux résidents grévistes, promettant en substance l'amnistie à tous ceux qui repré-

draient le paiement régulier des loyers. Cela, n'a rien donné. Toutes les tentatives du règlement, ne prenant pas en compte l'existence du comité de coordination, se sont avérées vaines. La Sonacotra s'étendue à médiatiser et à parler du préjudice que causent les grèves des loyers, (68 millions de francs au 1er septembre), mais pas un souffle à l'égard du comité de coordination, qu'elle continue d'ignorer.

Quant au déficit, il serait sans nul doute moins important, si la contribution patronale à la construction des foyers récemment amputée de 50% était ramenée à son taux initial. Ainsi la subvention de l'Etat au FAS (Fond d'aide sociale), elle aussi amputée de 46,2% en 1978.

D. P. R

LIBERATION
7 octobre 1978

SOCIAL

La Sonacotra fait donner les huissiers

La Sonacotra a demandé l'expulsion des occupants clandestins et des titulaires de chambres qui les hébergent dans les foyers en grève des loyers. La direction de la Sonacotra, qui utilise tous les moyens contre les grévistes, fait donner maintenant les huissiers. A Sannois (Val d'Oise), à Massy, à St-Ouen l'Aumône (tu parles) et à Chilly Mazarin, des contrôles ont été effectués.

LIBERATION
31 octobre 1978

REVUE DE PRESSE

HUIT « GREVISTES DES LOYERS » DES FOYERS DE LA SONACOTRA assignés en justice par la direction de cette société ont vu leur affaire purement et simplement supprimée. Ainsi l'a ordonné jeudi le président du tribunal des référés de Créteil (Val-de-Marne), estimant qu'il n'avait pas été convenablement saisi. L'avocat de la Sonacotra, M^r Renaud Beauvils, a annoncé que de nouvelles assignations seraient lancées.

LE MATIN

6 octobre 1978

Incident dans un foyer d'immigrés

LA SONACOTRA PORTE PLAINTE

La Société nationale de construction pour les travailleurs (SONACOTRA), qui gère une grande partie des foyers pour travailleurs immigrés, a annoncé qu'elle portait plainte pour séquestration à la suite d'une manifestation contre l'expulsion de vingt résidents du foyer de Gennevilliers pour non-paiement de leurs redevances. Selon la SONACOTRA, deux dirigeants du foyer ont été retenus pendant plusieurs heures dans la nuit du 5 au 6 octobre par des personnes protestant contre l'expulsion et qui voulaient obtenir d'eux « des engagements par la contrainte ».

De son côté, M. Lionel Stoléro, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, a déclaré, le 9 octobre, à l'issue de la première réunion de la commission Delmon — chargée de proposer des améliorations au statut des foyers, — que la grève des loyers « reflète autre chose qu'un simple refus de paiement, c'est précisément pour cette raison que la commission se voit confier l'examen de l'ensemble des aspects de la vie dans les foyers ».

LE MONDE
11 octobre 1978

Le double service rendu par les immigrés

On peut dire que les immigrés auront rendu aux pays industrialisés un double service. Le premier et le plus important est de leur avoir fourni — et de leur fournir encore — l'indispensable apport de leur capacité de travail. Sans leur concours, les forts taux de croissance qu'ont connus les économies allemande, française, helvétique, belge, etc., au cours de la précédente décennie et des premières années de celle-ci, auraient été tout simplement impossibles. Le deuxième service, sur lequel les explications officielles sont en général plus embarrassées, est de leur avoir permis de masquer partiellement l'ampleur de la crise de sous-emploi. Le nombre des chômeurs aurait été considérablement plus élevé si, par centaines de milliers, Turcs, Espagnols, Grecs, Portugais, Nord-Africains, etc., n'avaient depuis quatre ans quitté les pays qui les avaient précédemment attirés pour faire tourner leurs usines.

Le cas le plus spectaculaire est celui de la Suisse, d'où deux cent cinquante mille travailleurs étrangers (sur un total maximal de plus de six cent mille) sont partis. Ce chiffre représente presque le dixième de la population active. Les autorités helvétiques ont choisi, avec l'assentiment de l'opinion publique, de suivre une politique d'ajustement rapide aux nouvelles conditions créées par le quintuplement du prix du pétrole et la récession mondiale. Résultat : l'inflation a été éliminée en l'espace de quelques mois, l'équilibre extérieur maintenu au prix d'un véritable dégonflement de la demande interne et d'un recul du produit national brut qui a atteint 7 % en 1975. Fait probablement unique dans la zone O.C.D.E., le volume de la production par habitant sera encore cette année inférieur à celui de 1974. On peut considérer que la Suisse se trouve aujourd'hui en meilleure position que, par exemple, la Suède, qui, jusqu'à une époque récente, a fait un choix diamétralement opposé, en cherchant à ruser avec la crise. Cependant, Berne aurait-elle pu mener l'« assainissement » à son terme si, au lieu de se traduire par un reflux massif des immigrés, il avait dû être « payé » par un taux de chômage de l'ordre de 10 % ?

S'appuyant sur cet exemple et sur celui, moins spectaculaire (bien que portant sur un nombre plus élevé d'étrangers), de l'Allemagne fédérale, le secrétaire d'Etat aux travailleurs manuels, M. Lionel Stoléro, a récemment déclaré : « Nous n'avons nullement l'intention d'agir brutalement comme l'ont fait certains de nos voisins. » On pourrait discuter à perte de vue sur les mérites comparés, du point de vue de l'« humanité », des politiques menées en la matière par les différents pays. Il est vrai que la France a évité de prendre des mesures proches de l'expulsion collective auxquelles on a parfois recouru ailleurs, mais n'est-elle pas hypocrite, par exemple, d'autoriser la venue de la famille de l'immigré déjà installé, tout en interdisant à sa femme de travailler officiellement ? On pourrait donc dire que la France s'est montrée plus généreuse quand est venu le mouvement de retour, mais beaucoup moins prévoyante que la R.F.A., par exemple, quand il s'agissait d'organiser l'accueil des travailleurs venus de l'étranger. M. Raymond Barre vient de déclarer qu'il convenait de « reconsidérer la politique d'immigration ». On affirme au secrétariat d'Etat de M. Stoléro (le Monde du 7 octobre) que l'objectif est de négocier de nouveaux accords avec les pays intéressés, notamment avec ceux d'Afrique du Nord. Une telle procédure est-elle compatible avec le principe de « non-discrimination » hautement proclamé ?

LE MONDE — 10 octobre 1978

Chaque mois, nous releverons les articles
qui nous semblent importants....

LA RÉVISION DE LA POLITIQUE D'IMMIGRATION

Le gouvernement s'apprête-t-il à modifier, c'est-à-dire à durcir sa politique à l'égard des étrangers ? La déclaration de M. Barre annonçant que les pouvoirs publics allaient « reconsidérer la politique d'immigration » a avivé l'inquiétude des syndicats et de certains partis à quelques mois du renouvellement ou non des quatre cent mille cartes de séjour détenues par les Algériens.

Dans un communiqué, le groupe communiste de l'Assemblée nationale indique qu'il craint « qu'un nouveau degré soit franchi dans la mise en place du dispositif visant au départ massif et autoritaire de la main-d'œuvre immigrée. » Les communistes « considèrent qu'une véritable politique de retour répondant aux aspirations des travailleurs immigrés, élaborée dans un esprit de coopération internationale, nécessite des accords avec les pays intéressés. »

Or c'est bien ce qu'on affirme vouloir réaliser au secrétariat d'Etat de M. Lionel Stoléro. En parlant de « nouvelle politique », nous a-t-on déclaré, l'objectif du gouvernement est justement de négocier des accords pour certains pays, notamment l'Algérie et la Tunisie, qui souhaitent accueillir ou retrouver leurs ressortissants les plus qualifiés. « Le renforcement de la coopération, dit-on chez M. Stoléro, permettra d'accélérer les départs volontaires en maintenant l'aide au retour et en développant des stages de formation ou d'adaptation répondant aux préoccupations des gouvernements algérien ou tunisien. »

Avant de quitter Alger où il se trouvait le 4 octobre, le secrétaire d'Etat aux travailleurs manuels et immigrés a fait remarquer que les économies occidentales étaient entrées sans aucun doute dans une longue phase de stagnation, et qu'il fallait en tirer les conséquences. « Mais, a-t-il précisé, le reflux doit se faire progressivement et de façon concertée. Nous n'avons nullement l'intention d'agir brutalement comme l'ont fait certains de nos voisins. Nous n'avons pas l'intention non plus de pratiquer la moindre discrimination. Cependant la situation de chacun de nos partenaires est différente et il faut, en commun, élaborer les mesures les mieux adaptées. » Et M. Stoléro a fait observer qu'il n'était pas possible d'adopter des solutions similaires pour le Portugal (qui a 10 % de sa population en France) et pour l'Algérie, « qui entend mettre en œuvre elle-même une politique de réinsertion ».

A Paris, la C.F.D.T. s'inquiète des mesures qui pourraient être prises et rendraient impossible le séjour des immigrés en France

Le Monde
7 octobre 1978

Encore une nouvelle Association ?

Jeudi, 19 octobre, conférence de presse de l'A.D.F.I. (Association pour le Développement et la Formation des Immigrés), soutenue et organisée par le Collectif Régional des associations de formation des immigrés, les unions régionales C.G.T. et C.F.D.T.

Public assez nombreux : des stagiaires et salariés de l'ex A.E.E. (Amicale pour l'Enseignement aux Etrangers), des militants et des journalistes.

LA SITUATION DE LA FORMATION EN REGION PARISIENNE

Les représentants des unions régionales C.G.T. et C.F.D.T. analysent la situation de la formation dans la région parisienne : pas de politique d'ensemble des pouvoirs publics, peu de places disponibles (350.000 analphabètes environ dans la région parisienne pour 10.000 places en alpha et 3.000 en préformation et formation professionnelle) ; à cela s'ajoutent deux mesures aggravantes :

* d'une part l'adoption par le F.A.S. de normes strictes de financement des actions de formation qui remettent en question les conditions de travail pour les stagiaires et les salariés et sont donc inacceptables.

* d'autre part la dissolution de l'A.E.E., début juillet, (voir article dans le dernier numéro) qui laisse pour compte 8.000 immigrés en formation et qui entraîne la mise à pied de 280 salariés dans la région parisienne.

Aucune solution satisfaisante n'étant proposée pour la reprise des cours, une fois les démarches effectuées auprès des pouvoirs publics, des élus locaux et départementaux, le Collectif Régional des associations de formation des immigrés prend l'initiative, soutenu en cela par les unions régionales C.G.T. et C.F.D.T., de créer l'A.D.F.I.

PRESENTATION DE L'A.D.F.I.

C'est Emmanuel Verny, président de l'A.D.F.I. (1) qui expose les objectifs de cette nouvelle association, ses espoirs et ses difficultés.

.../...

(1) bien connu par ailleurs de nos lecteurs !

Il souligne que l'A.D.F.I. est issue d'une démarche collective des associations, des militants, des unions régionales C.G.T. et C.F.D.T. et est donc "solidement ancrée dans la réalité socio-politique de la région".

Les formations dispensées par l'A.D.F.I. visent à permettre "l'autonomie sociale des stagiaires c'est à dire l'accès aux possibilités d'information, de promotion sociale et professionnelle et aux conditions de vie dont disposent les nationaux, accès permettant aux migrants de prendre toute leur place dans la vie sociale et politique du pays et d'exister dans leur propre identité culturelle". (1)

Le projet immédiat de l'A.D.F.I. vise à reprendre les cours de l'ex A.E.E. et à réembaucher les salariés mais aussi à long terme à créer de nouveaux cours, notamment en entreprises.

Il est nécessaire cependant de travailler en concertation avec les collectivités locales, les organismes et les services de l'éducation nationale pour la formation continue (Délégations Académiques à la Formation Continue).

Un des problèmes que rencontre l'A.D.F.I. : elle n'est pas seule à vouloir reprendre les cours de l'A.E.E. L'Institut de Formation des Adultes nouvellement créé est sur les rangs.

Cette association a été créée par un cadre commercial de l'A.E.E. Elle a comme président le fonctionnaire chargé à la Préfecture de Paris de l'instruction des dossiers adressés au F.A.S. pour le financement d'actions en faveur des immigrés. Son trésorier est l'ancien directeur de l'A.E.E., actuellement fonctionnaire à la Direction de la Population et des Migrations au Ministère du Travail. Ses dirigeants sont donc à la fois juges et parties ; situation pour le moins ambiguë !

Pour l'instant l'A.D.F.I. n'a reçu que deux réponses négatives des préfectures, celles de Paris et du Val d'Oise, les dossiers étaient arrivés "trop tard" !

Au dernier Conseil d'Administration du Fonds d'Action Sociale du 25 octobre, il a été décidé d'accorder 25% de la subvention demandée aux organismes agréés par certaines préfectures et la Direction de la Population et des Migrations (D.A.F.C.O. de Paris, Versailles et...l'I.F.A.),

(1) Extrait du rapport de la Commission Nationale pour la Formation Générale et Linguistique des Travailleurs Immigrés

mais il a été affirmé que le dossier de l'A.D.F.I. serait pris en considération.

Pour l'instant rien n'est encore joué mais il est scandaleux que parmi les 7.000 travailleurs immigrés en formation dans les cycles de l'A.E.E. en juin, peu d'entre eux aient pu reprendre les cours. Combien de temps cette situation va-t-elle durer ?

UNE NOUVELLE ASSOCIATION DE FORMATION POUR LES IMMIGRÉS

Une nouvelle association vient d'être créée pour se substituer à l'A.E.E. (Association pour l'enseignement des étrangers), dissoute officiellement le 24 juillet dernier (*le Monde* daté 23-24 juillet). Il s'agit de l'Association pour le développement de la formation des immigrés (A.D.F.I.), dont le président est M. Emmanuel Verny.

L'A.D.F.I. s'est constituée à partir d'un « collectif régional » des associations pour la formation des immigrés, avec le soutien des unions régionales C.G.T. et C.F.D.T., afin de reprendre les activités de l'ex-A.E.E. « qui n'ont pas été accaparées par d'autres », précisent ses promoteurs. L'association se propose de prendre en charge une formation des travailleurs — ou chômeurs — immigrés qui ne se limite pas à la seule alphabétisation, mais aboutisse à l'« autonomie sociale » (alphabétisation en langue d'origine, formation sociale, économique, culturelle et professionnelle).

Pour obtenir les subventions nécessaires, l'A.D.F.I. dépose un dossier auprès de chaque préfecture. Celle de Paris a déjà fait connaître son refus, mais les responsables de l'association espèrent que d'autres répondront favorablement et qu'ainsi les cinq cent cinquante salariés de l'ex-A.E.E. — dont les permanents n'ont toujours pas été licenciés — pourront former les sept mille travailleurs prévus.



DJEMA par ALADIN.

LE MONDE — 27 octobre 1978

P.S. : vous pouvez continuer à appeler le Président de l'A.D.F.I. par son prénom, en toute simplicité ! (note de la claviste)

La participation des immigrés :

Une idée qui fait son chemin ?

La participation des immigrés à la vie interne d'Accueil et Promotion..... ce ne sont pas les idées qui manquent mais comment se fait-il que la plupart des secteurs piétinent sur cette question là ? Cet article voudrait d'une part rappeler notre discours sur ce sujet et d'autre part situer quelques obstacles dans sa réalisation.

La participation des immigrés à la vie associative, aux prises de décision, c'est un de nos objectifs. Permettre "l'autonomie sociale des migrants" c'est à dire "l'accès aux possibilités d'information, de promotion sociale et professionnelle et aux conditions de vie dont disposent les nationaux, accès permettant aux migrants de prendre toute leur place dans la vie sociale et politique du pays d'accueil et d'autre part d'exister dans leur propre culture".

Mais comment le réaliser concrètement, sur le terrain ? La réflexion s'est faite jusqu'ici à deux niveaux qui parfois s'interpénètrent.

D'abord à un niveau global. "Finalement, à quoi veut-on arriver ? Sommes nous simplement prestataires de services pour les migrants ? Une association comme la nôtre représente-t-elle, même potentiellement, un enjeu pour les immigrés ?"

Il s'ensuit en général une stratégie relativement volontariste : "on va faire participer les immigrés". Et on essaye, vraiment. Discussions dans les cours, invitations aux réunions des moniteurs, visites dans les foyers.... nous savons bien maintenant mettre en route cette machine.

Le deuxième niveau de réflexion consiste à chercher le "truc" qui fera que ça marchera. Soirée couscous ? Sortie le week-end ? Participation à la préparation d'une fête ? Ce ne sont pas les idées qui nous manquent !! Mais avouons le pour des résultats bien souvent maigres. Et nous découvrons alors notre "naïveté" ! . "Après tout nos discussions, ça ne les intéresse pas ! Notre façon de parler est bien trop compliquée... et puis déjà les moniteurs ont du mal à se tenir au courant, alors les stagiaires...."

.../...

Et re-jugement catégorique "Accueil et Promotion, les immigrés ils en ont rien à f....!" (en général on rajoute tout de suite après "les moniteurs non plus d'ailleurs").

Alors comment naviguer entre naïveté et désabusement ; entre un discours, une action volontariste et un laisser-faire ?

Voici à titre d'exemple quelques passages de l'interview de Manuel Dias dans la revue AUTREMENT sur la "Culture Immigrée".

"Les français que nous voyons dans les A.S.T.I. ne sont pas racistes mais ils ne sont pas conscients qu'ils ne respectent pas vraiment l'autonomie des migrants et qu'ils dominent parfois sans le vouloir(...). On a toujours la tentation de dire "il faudrait que la réunion ait lieu dans un lieu neutre" mais le lieu neutre est toujours un lieu français ! comme si cela n'avait rien d'ambigu(...). Lors d'un débat un monsieur qui est très responsable m'a dit : "si on veut se mettre à leur pas, on n'avancera pas". Il y a cette notion que l'autre est handicapé et que l'on perd du temps ; j'ai répondu qu'il faut peut-être perdre du temps pendant deux ou trois ans pour être ensemble".

Notre réflexion permanente, régulière sur l'action de quartier, l'animation devrait intégrer cette question.

Notre remise en cause d'une démarche très volontariste avec une conception "militante" de l'action (qui souvent se résume à un discours politisé) concerne aussi ce problème là. Certes nous avons un certain nombre d'idées à la suite des expériences des uns et des autres. Ainsi par exemple de promouvoir des assemblées de stagiaires dans les secteurs, qui pourraient discuter entre eux dans leur propre langue ; ainsi atteindre l'intégration progressive de stagiaires immigrés aux réunions de moniteurs en veillant au langage employé. En effet celui-ci est souvent un écran d'où la recherche d'un médiateur propre pour exprimer la pensée des stagiaires ; il faudrait donc arriver à l'effacement du médiateur au profit de l'expression directe. Ainsi aussi l'explication en cours ou en assemblée de ce qu'est un secteur d'Accueil et Promotion, du rôle de l'association, de ses difficultés...

On peut imaginer à terme la constitution d'une commission immigrés composée de délégués des assemblées de stagiaires et qui serait l'interlocuteur du C.A. de l'association.

Ce qui est proposé là est d'enclancher une dynamique d'action sur un temps relativement long. Trop souvent l'effort entrepris s'est essouffé au bout de trois mois.

.../...

Cette dynamique est fragile à mener, d'autant plus qu'un échec est ressenti par les stagiaires très profondément.

C'est pourquoi cette série d'initiatives nécessite une préparation sérieuse de l'ensemble du groupe de moniteurs ; c'est aussi pourquoi une sensibilisation auprès des stagiaires sur l'intérêt qu'ils peuvent avoir à participer à la vie du secteur ou de l'association peut faciliter les choses par la suite.

La journée du 11 novembre devrait approfondir cette réflexion et permettre d'élaborer collectivement cette dynamique qui est une des raisons d'être de l'association.

* * * * *

